

Chapitre 13

LOI DE CRÉDITS POUR 2006-2007 (IMMOBILISATION)

(Sanctionnée le 2 décembre 2005)

Considérant qu'il appert, du message de la commissaire et du budget des dépenses qui l'accompagne, que les montants indiqués à l'annexe de la présente loi sont nécessaires pour faire face aux dépenses en immobilisation du gouvernement du Nunavut afférentes à l'exercice se terminant le 31 mars 2007,

en conséquence, la commissaire du Nunavut, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative, édicte :

Définitions

1. Les définitions figurant à l'article 1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* s'appliquent à la présente loi.

Champ d'application

2. La présente loi s'applique à l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

Crédits

3. (1) Il peut être engagé des dépenses, en conformité avec la *Loi sur la gestion des finances publiques*, aux fins et à concurrence des montants indiqués à l'annexe.

Plafond

(2) Le montant total des dépenses engagées sous le régime de la présente loi ne peut dépasser 103 540 000 \$.

Péremption des crédits non utilisés

4. Sous réserve des articles 36 et 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'autorisation que prévoit la présente loi d'engager des dépenses aux fins et à concurrence des montants indiqués à l'annexe expire le 31 mars 2007.

Inscription aux comptes publics

5. Les montants dépensés au titre de la présente loi doivent être inscrits aux comptes publics, en conformité avec les articles 72 et 73 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

ANNEXE

CRÉDITS AFFECTÉS À L'EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 MARS 2007

CRÉDIT N° 2 : IMMOBILISATION

<u>POSTE</u> <u>N°</u>	<u>OBJET</u>	<u>MONTANT</u>
1.	Assemblée législative	315 000 \$
2.	Justice	5 107 000
3.	Culture, Langue, Aînés et Jeunesse	3 183 000
4.	Éducation	19 737 000
5.	Santé et Services sociaux	22 732 000
6.	Environnement	2 230 000
7.	Services communautaires et gouvernementaux	21 697 000
8.	Développement économique et Transports	7 951 000
9.	Société d'habitation du Nunavut	20 588 000
CRÉDITS D'IMMOBILISATION :		<u>103 540 000 \$</u>
TOTAL DES CRÉDITS :		<u>103 540 000 \$</u>